

Les problèmes de l'instruction [suite]

Autor(en): **Nicolas, D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **92 (1947)**

Heft 7

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-348385>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :
1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Prix du numéro : fr. 1.50.

Pour l'Étranger :
1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 5.—

RÉDACTION : Colonel-brigadier Roger Masson.

ADMINISTRATION : Av. de la Gare 33, Lausanne. Tél. 3 36 33. Chèq. post. II. 5209

ANNONCES : Société de l'Annuaire Vaudois S. A., Rue de la Tour 8, Lausanne

Les problèmes de l'instruction (Suite.)

DE L'INSTRUCTION MILITAIRE FONDAMENTALE DURANT LE SERVICE ACTIF

Constatons d'abord que le service actif ne modifia en rien la structure de l'apprentissage militaire, qui, comme devant, continua à s'accomplir dans les écoles de recrues ou de cadres, ainsi que l'avait prévu le législateur pour le temps de paix.

On fit bien, toutefois, quelques entorses à ce régime durant la première partie de la mobilisation pour parer rapidement au manque de sous-officiers et d'officiers dans certaines unités. On dispensa par exemple diverses catégories de gradés des services normaux d'avancement. Ils n'avaient plus besoin que d'exercer le commandement adéquat pendant une durée définie pour qu'ils obtinssent sans autre formalité le grade de leur charge.

Ou bien, on instaura ici ou là des écoles de cadres dites « en campagne » (pour les différencier des écoles normales qui s'effectuaient en caserne), afin de donner au moins aux futurs

chefs les fondements théoriques de leurs nouvelles fonctions. On admettait là encore que la pratique directe du commandement suppléerait à l'absence de l'apprentissage.

Le personnel instructeur de ces écoles était composé en majeure partie d'officiers de milice, qui s'acquittèrent avec beaucoup de conscience et d'allant d'un rôle auquel ils n'avaient point été préparés et qui demande du métier.

Les résultats de ces méthodes parurent bons de prime abord. A la longue, ils déçurent. Les chefs formés de cette sorte convinrent tant que l'armée resta surtout statique et tant qu'il s'agissait essentiellement pour eux d'« administrer » les unités.

Mais dès que les exigences augmentèrent, notamment dès que l'on s'avisa de rattraper le retard de nos procédés de combat et que l'on s'efforça de développer l'agressivité du combattant, l'insuffisance de leur apprentissage éclata. Les nombreux mois — voire les années — de commandement n'étaient point parvenus, comme on l'avait escompté, à combler les déficits de leur instruction. La plupart d'entre eux reconnurent eux-mêmes, avec une honnêteté et une franchise qui les honorent, qu'ils ne savaient pas former réellement leur troupe, l'élever et la maintenir constamment au niveau des exigences sans cesse croissantes de la guerre. Ils ne savaient pas l'instruire. Et, se rendant compte enfin de l'importance de ce facteur, ils déploraient le mauvais marché qu'ils avaient fait lorsqu'ils avaient admis le raccourcissement de leur initiation. En bref, ils finirent quasi tous — l'exception confirme la règle — par faire faillite.

Cet échec doit retenir l'attention des réformateurs de l'armée pour l'avenir. Périodiquement, en effet, réapparaît dans certains de nos cercles militaires ou politiques l'argument que l'on pourrait réduire les prestations de service de nos cadres en les libérant, totalement ou partiellement, de l'obligation de « payer leurs galons ». On avance qu'ils n'ont nullement besoin d'apprendre à instruire leur troupe. Il leur

suffirait de savoir la « conduire », dans le sens restrictif que donne le terme allemand de « führen », c'est-à-dire de savoir l'engager au combat selon les principes de la tactique générale. Les promoteurs de cette idée se laisseraient en somme comparer à des architectes qui prétendraient ne vouloir se soucier que de la clef de voûte sans se préoccuper d'aucune façon des fondations et de la construction des piliers, des murs et du gros œuvre de la voûte. Ils fournissent ainsi la preuve qu'ils n'ont pas saisi le rôle véritable du chef. Ils le déforment et le faussent en donnant une importance disproportionnée à l'acte final, si décisif soit-il.

Signalons, sans plus tarder, pendant que nous sommes à ce chapitre, un autre aspect de la même erreur de conception. On vit, durant ces six ans de mobilisation, un assez grand nombre d'officiers des armes spéciales se découvrir soudain un attrait tout particulier pour l'infanterie. La multiplication de ses moyens et la diversité de ses tâches leur firent oublier leur commisération de naguère. Cavaliers, artilleurs, officiers d'état-major général n'ayant jamais porté la patte-lette vert foncé briguèrent des postes de commandants de bataillon ou de régiment... et les obtinrent.

Ce mode de faire, si nous faisons abstraction évidemment des cas spéciaux dus à des personnalités exceptionnelles ou à des circonstances de force majeure (par ex. carence de candidats fantassins qualifiés), relève, en fait, du plus pur dilettantisme. Il laisserait entendre que n'importe qui peut amener des fantassins au feu sans jamais avoir éprouvé la nécessité de les préparer à cette tâche et, lui-même, sans en avoir jamais appris à fond le métier. Il signifierait que le conducteur d'infanterie, pour tout bagage, n'aurait besoin que des lapallissades d'un recueil d'aphorismes tactiques.

Le cavalier accepterait-il un chef qui ne saurait pas monter à cheval et qui se flatterait de diriger un escadron simplement sur la base de quelques principes généraux de l'emploi de la cavalerie ?

Quelques notions claires sur l'utilisation des obus dans l'orchestration des moyens guerriers modernes suffiraient-elles à faire un bon artilleur ?

Les manœuvres du temps de paix contribuent malheureusement à entretenir des illusions à ce sujet. Etant essentiellement une sorte de courses à pied qui font fi de la puissance des feux, elles esquivent les vrais problèmes du chef fantassin et masquent ainsi les lacunes de sa formation. La guerre, par les hécatombes sans profit que ces déficits provoqueraient, nous ramènerait bien vite, trop tard hélas ! à une plus saine appréciation des faits.

La brutale réalité du champ de bataille inversera l'ordre des valeurs. Elle réduira, pour les petites et les moyennes unités, les idées tactiques à leur plus simple expression. Par contre, elle posera, pour l'exécution de la plus élémentaire d'entre elles, des problèmes techniques d'une extraordinaire complication et d'une extrême difficulté, aussi bien dans l'espace que dans le temps. Et chaque fois le fantassin, à quel échelon de la hiérarchie qu'il se trouve, devra faire œuvre originale, puisque, chaque fois, il résoudra un cas concret nettement défini et toujours différent.

L'infanterie est actuellement, de toutes les armes terrestres, celle qui tolère le moins le manque de science ou l'à peu près, celle qui réclame à tous les degrés l'apprentissage le plus poussé.

Revenons aux écoles de recrues. La brusque mise sur pied de l'armée en 1939 commença par les démâter. Cdt d'écoles, officiers instructeurs, ainsi que nombre de Cdt de Cp., de chefs de section, voire de sous-officiers durent rejoindre sur-le-champ leurs unités d'incorporation. Les écoles de recrues, sans gréement, s'en allèrent à la dérive.

Pour parer à cette situation catastrophique des services d'instruction, en hâte, on improvisa. On fit flèche de tout bois. On ressuscita de vieux et honorables instructeurs qui, ayant franchi la limite d'âge, jouissaient déjà d'une retraite

bien méritée. Certains qui n'avaient jamais dépassé le stade de la compagnie et qui ne s'étaient plus occupés de l'instruction des recrues depuis plus de vingt ans, furent bombardés commandants d'école du jour au lendemain. On peut penser les cocasseries qui en résultèrent. Elles alimentent encore la petite chronique militaire.

La crise cependant se conjura. On fit revenir aux écoles les cadres de milices qui les avaient quittées, ainsi que la majeure partie des officiers instructeurs aussitôt qu'il apparut que la Suisse ne semblait pas immédiatement menacée.

Pourrons-nous à l'avenir, si notre pays devait reprendre les armes, éviter la répétition d'une semblable désorganisation ? Nous le souhaitons, quoique nous reconnaissons d'emblée la quasi impossibilité de concilier à satisfaction des points de vue aussi contradictoires que ceux du service de l'instruction qui voudrait conserver ses professionnels et ceux de l'armée qui a besoin de tous ses chefs.

Ce dualisme qui éclata dès les premiers jours de la mobilisation, ne manqua pas de provoquer quelques conséquences fâcheuses, dont pâtirent les officiers instructeurs, tiraillés entre deux devoirs, et en définitive l'armée entière. Il n'est pas absolument exclu qu'elles ne font pas sentir leur influence encore aujourd'hui.

Le personnel d'instruction, astreint à diriger la formation des recrues et des jeunes cadres, faisait défaut dans ses unités d'incorporation. Constamment absent, il se vit très vite privé de ses postes de commandement et réduit aux rôles d'officiers surnuméraires dans les états-majors. Ce fut tout spécialement le sort des Cdt de Cp. Cette relégation des officiers de carrière priva l'armée d'un puissant levier d'émulation et contribua peut-être à laisser les troupes s'embourber dans la routine de l'administration, comme ce fut en grande majorité le cas dès l'hiver de 1939 et jusqu'à la fin de 1940.

Par la suite, grâce au jeu nouveau des relèves qui facilitait les choses, on s'efforça de découvrir un terrain d'entente,

afin de remédier au mieux à ces inconvénients. Le service de l'instruction s'engagea à donner dans tous les cas la priorité du service actif à tous ceux qui exerçaient le commandement d'un bataillon ou d'un régiment ; par contre, les besoins de l'instruction primaient pour les autres cadres, en particulier pour les jeunes instructeurs de Cp. Si cette réglementation favorisait l'armée, l'ostracisme, qui, de par la force des circonstances, continuait à s'acharner sur ces derniers — quoiqu'il ne fût pas absolu — leur causa indéniablement du tort. Maints d'entre eux furent frustrés, sans qu'ils en eussent toujours pleine conscience, de tout l'enrichissement qu'ils eussent retiré des expériences du service actif.

Les jeunes officiers d'état-major général n'eurent guère l'occasion d'apprendre la pratique de leur métier ; ils se voyaient nettement désavantagés à ce propos en comparaison de leurs camarades de milices.

Les Cdt Cp. et les chefs de section ne connurent pas les problèmes inédits de psychologie militaire que posaient les services à long terme et, par conséquent, ne durent pas chercher à les résoudre.

Enfin, ni les uns, ni les autres, ne vécurent personnellement en entier l'évolution des procédés de combat qui s'effectuait à l'armée. Bien souvent même, elle leur échappa ; ou ils n'en comprirent pas la nécessité et le sens.

Leur formation générale en souffrit donc. Ce facteur risqua notamment de freiner pendant longtemps encore l'évolution de l'instruction militaire.

C'est, du reste, ce qui se produisit déjà durant les six ans du service actif. Par le fait que les instructeurs, à qui incombaient véritablement la tâche de former les recrues et les jeunes cadres, restaient à l'écart des courants de l'armée, l'instruction dans les diverses écoles continua à se faire en vase clos, sans être influencée d'une manière quelconque par les nouveaux besoins de la troupe.

Il est typique de constater que tous les moyens et les pro-

cédés les plus modernes de combat furent inaugurés dans les unités en service actif avant de pénétrer lentement et avec peine dans les écoles militaires : l'emploi généralisé de la grenade, le combat rapproché, les lance-flammes, les mines, les explosifs, la technique du « coup de main », etc.

Il est typique de constater qu'il fallut un ordre exprès du général pour imposer en 1941 l'emploi de la grenade dans les écoles de recrues d'infanterie, alors que depuis une année au moins tous les bataillons le pratiquaient.

Il est typique de constater encore qu'il fallut remettre au service du génie la formation des grenadiers, qui eût dû rester l'apanage de l'infanterie, parce que l'on craignait les explosifs. Pourtant, depuis fort longtemps, la manipulation de la dynamite et du trotyl n'offrait plus de secret aux chefs et aux équipes de choc des compagnies de fusiliers.

Tous ces exemples — il en est encore bien d'autres — démontrent que les services d'instruction ne dictaient plus le progrès aux autres troupes. La cause en est simple : ils n'éprouvaient plus les mêmes besoins qu'elles. Un désaccord d'une telle envergure ne se fût certainement pas produit si les instructeurs de Cp. avaient pu rester en contact plus intime avec les unités en service actif. Leurs deux activités auraient aussitôt réagi réciproquement l'une sur l'autre.

Mais pour cela, il aurait fallu le miracle du dédoublement : ils auraient dû se trouver à la fois au four et au moulin. Il n'en subsiste pas moins qu'ils vécurent dès lors des expériences fort différentes de celles des Cdt de troupe et que les conclusions qu'ils pourraient en tirer risquent de retarder considérablement.

C'est que le chef de guerre, placé devant la dure réalité de sa mission et des dangers qui le menaçaient, était obligatoirement amené à rechercher tous les moyens et toutes les méthodes qui pouvaient pallier à l'insuffisance numérique et qualitative de son armement. Il dut innover bien souvent. De plus, il bénéficiait de la longueur des services pour la mise au point de ses nouveaux procédés de combat.

Les écoles de recrues, elles, constamment pressées par leur brièveté, ne pouvaient pas se permettre le luxe de tenter des expériences. De plus, n'étant pas talonnées par les nécessités du champ de bataille et partant de zéro dans l'instruction militaire, elles pouvaient persister à croire que le type du combattant qu'elles formaient à grand-peine représentait le maximum de ce qu'elles pouvaient atteindre. En outre, la surcharge des programmes paraissait proscrire toute nouvelle adjonction. En conséquence, il leur semblait qu'il valait mieux pour elles se contenter de ce qu'elles avaient toujours fait jusqu'alors et, conformément aux directives du Règlement de service, éviter de vouloir trop et mal embrasser dans l'instruction technique.

Certains esprits s'émurent — c'était vers le milieu de la guerre — de cette divergence toujours plus grande des conceptions. Ils prétendirent qu'il fallait à tout prix combler le déficit qui existait entre le résultat donné par l'école de recrues et les exigences du combat ; qu'il fallait non seulement dresser les soldats à lutter contre des fantassins, mais encore leur inculquer tous les procédés de la lutte antichars ; qu'il ne suffisait plus d'avoir seulement des soldats bien disciplinés, mais qu'il fallait qu'ils fussent aptes, en véritables guerriers, à remplir toutes les tâches qu'ils pourraient rencontrer sur le champ de bataille ; et que l'importance de ce but valait bien peut-être le sacrifice de quelques formes traditionnelles d'ordre secondaire, afin que l'on pût gagner le temps nécessaire pour les nouvelles branches de l'instruction.

Ce fut le début d'une longue querelle entre les tenants des « guerriers » et des « soldats », car le débat, amplifié et déformé par des gens qui n'en avaient pas saisi l'essence, dégénéra en ces deux slogans. On crut bon et souvent spirituel d'opposer la stricte ordonnance d'un soldat bien éduqué au débraillé hirsute d'un poilu de tranchées.

Engagée dans cette voie, la polémique ne pouvait que rester stérile et causait plus de tort que de bien.

Aussi la réforme ne se fit pas. Les troupes en service actif du reste s'accommodèrent fort bien de cet état de faits. Elles étaient tout heureuses de disposer d'une matière neuve d'instruction pour maintenir l'intérêt de leurs hommes durant les longues et nombreuses « relèves ». Elles partaient ainsi du niveau donné par l'école de recrues pour former les combattants qu'elles désiraient avoir.

Cet arrangement à bien plaisir, qui convenait aux deux partis, subsista jusqu'à la fin de la guerre.

Mais depuis le licenciement des troupes, le problème n'est plus résolu. La part importante de l'instruction qui s'effectuait dans le cadre des bataillons et des régiments ne se fait plus, notamment le dressage à l'agressivité. Mines, explosifs et lance-flammes restent encore presque complètement inconnus dans les écoles de recrues, sauf chez quelques grenadiers ; de même on y ignore la technique du « coup de main », etc.

Aussi, si nous ne voulons pas voir la valeur de notre armée compromise par une insuffisance d'instruction, il faudrait que nos écoles de recrues pussent reprendre sans tarder à leur charge la formation complète des combattants. Ceci représenterait un notable surcroît de travail.

Le pourront-elles ? Tel est un des gros problèmes militaires d'aujourd'hui et de demain. Nous nous efforcerons d'en exposer les données, car nous ne pourrions pas l'éluder bien longtemps encore.

(à suivre).

Lt. Colonel D. NICOLAS.
